

## ☺ E-café plus de février : Renouvellement du CSE

Votre webconférence hebdomadaire dédiée aux thématiques essentielles du droit social

Code  
**702366**

Durée  
**4 x 30 minutes**

Tarif Inter\*  
**150 € HT**

*\*Repas inclus (en présentiel)*

### **PUBLIC**

Managers – DRH – Responsables RH  
– Chargé RH – Responsables des affaires sociales – Juristes d'entreprise – Avocats – Conseils

### **PRÉ-REQUIS**

Aucun prérequis nécessaire

### **LES POINTS FORTS**

– Format court et efficace : webconférence de 30 minutes pour une veille juridique optimale

– Expertise juridique pointue : analyses par des spécialistes en droit social

– Interactivité en direct : posez vos questions aux experts et obtenez des réponses immédiates.

– Replay disponible : visionnez le e-café + quand vous voulez, où vous voulez.

– Inscription modulable à la carte selon vos besoins

### **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Accompagnement et assistance – hotline au numéro suivant : 01 83 10 10 10 (Choix 2 puis Choix 2), ou par mail : src-formation@lefebvre-dalloz.fr

### **ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE**

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [src-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:src-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

## **Objectifs pédagogiques**

- Décrypter chaque semaine les éléments essentiels, les problématiques et les bonnes pratiques d'une thématique précise en droit social
- Dégager des solutions pratiques pour votre entreprise et bénéficier des conseils de nos

## **Programme de la formation**

Renouvellement du CSE

## **Parmi nos formateurs**



Guillaume Roland

Avocat depuis 1994, Guillaume ROLAND consacre toute son activité au droit social. Il a été enseignant au CNAM de 2006 à 2019 sur cette matière. Il a rejoint en 2019 le cabinet HERALD (anciennement GRANRUT) en qualité d'associé responsable du pôle social.